

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DU LIANCOURTOIS

Pourquoi faire un PCAET ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un programme d'actions qui vise à **limiter l'impact du territoire sur le changement climatique**. Pour cela la Communauté de communes du Liancourtois souhaite :

- ✓ Montrer son **exemplarité** en définissant, initiant et adoptant un plan d'actions ambitieux ;
- ✓ **Impliquer et s'appuyer sur l'ensemble des acteurs locaux et des habitants**, un tel programme nécessitant un travail collectif et collaboratif ;
- ✓ Définir des actions couvrant **l'ensemble des secteurs d'activités et fonctions** du territoire ;
- ✓ Utiliser le PCAET comme un **levier de la transition énergétique et écologique**.

Les rôles de la collectivité

Observateur



Facilitateur /
relayeur



Partenaire



Pilote

Le PCAET du Liancourtois : où en est-on ?



Le diagnostic initié en avril 2020 dresse le « **portrait** » climatique et énergétique du territoire, point de départ de la stratégie territoriale.

Un état des lieux complet du territoire concernant ses consommations énergétiques finales, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et polluants atmosphériques, sa production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), sa capacité de séquestration carbone et sa vulnérabilité face au changement climatique a ainsi été réalisé.

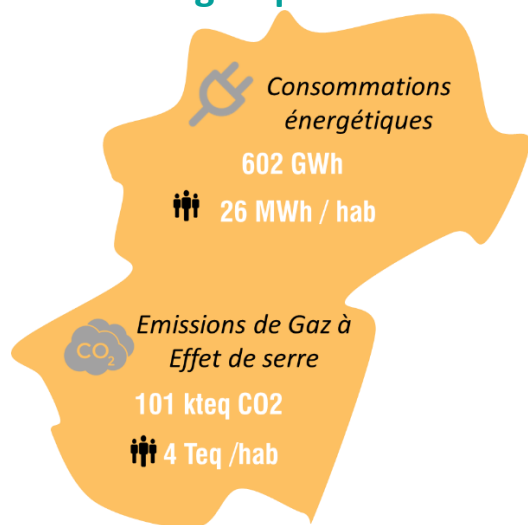
Ce diagnostic a ainsi permis :

- ✓ D'identifier les **enjeux du territoire** au regard de ces thématiques ;
- ✓ De faire ressortir des **opportunités** ;
- ✓ De proposer des **premières pistes d'actions**.

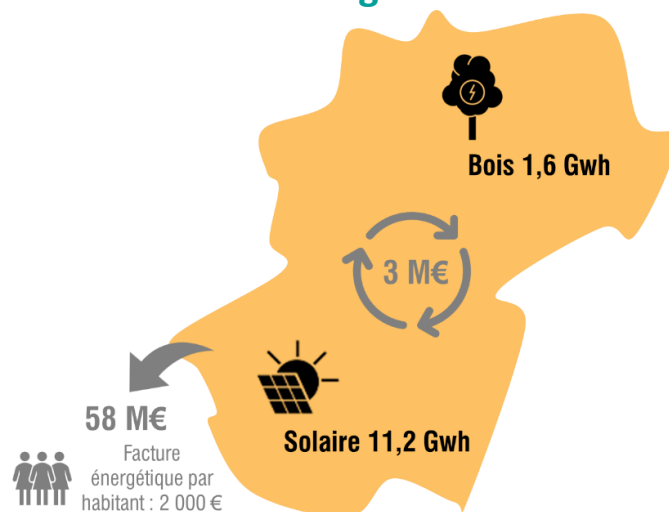
Le Liancourtois, territoire déjà engagé dans la transition écologique et énergétique : des initiatives lancées par les acteurs locaux en faveur du développement durable.

Profil énergétique et climatique du Liancourtois

Bilan énergétique et émissions GES



Production d'énergies renouvelables



TeqCO₂ : tonnes équivalent CO₂, unité de comparaison des différents GES en matière de réchauffement climatique. 1kteq CO₂ = 1000 teq CO₂. Hab = habitant
GWh : gigawatt-heure, unité de mesure d'énergie qui correspond à la puissance d'un gigawatt-heure actif pendant une heure. 1GWh = 1000 MWh.

Avec **0,5 GWh de production d'énergies renouvelables**, le territoire couvre actuellement moins de 1% de sa consommation d'énergie. L'enjeu premier est de **diminuer les consommations énergétiques** et de **réduire la part des énergies fossiles** (gaz et fioul notamment) dans ce mix énergétique, afin de réduire leur impact carbone et de **réduire la vulnérabilité économique du territoire** (dépendance aux énergies fossiles).

Enjeu : Réduire les consommations énergétiques et la part des énergies fossiles (augmenter la production des EnR&R)

Comment optimiser le potentiel de séquestration carbone ?

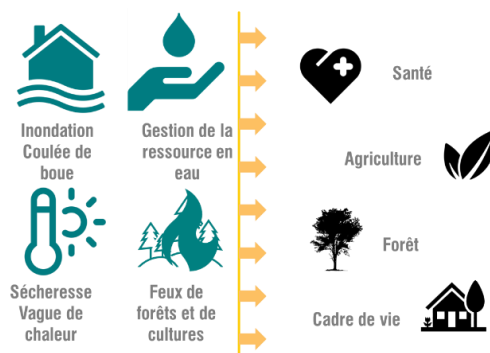


Le territoire émet du carbone mais **il en séquestre à hauteur de 10%** (contre en moyenne 13 % en France), grâce à ses espaces naturels.

Enjeu : Promouvoir l'évolution des pratiques agricoles et préserver et développer les espaces naturels pour une meilleure séquestration du carbone.

Quelle vulnérabilité au changement climatique ?

Face au changement climatique et à ses impacts prévisibles, le PCAET analyse la **vulnérabilité climatique, économique et sanitaires** du territoire. Ce dernier est exposé à un **enjeu majeur de gestion de la ressource en eau**, de **prévention et de sensibilisation à l'augmentation des risques naturels**, à une vulnérabilité économique liée à la **dépendance aux énergies fossiles** mais également un **enjeu sanitaire** de protection des populations vulnérables (personnes âgées et jeunes enfants) et de prévention face aux futures crises sanitaires.



Enjeu : Savoir s'adapter aux effets du changement climatique.

Il est possible d'agir à notre niveau !

Comment agir ensemble ?

Se déplacer autrement & transporter mieux

Une **dépendance aux véhicules motorisés** et un fret routier important sur le territoire, lié à l'activité industrielle et logistique, responsable d'importantes consommations d'énergie fossiles, d'émissions de GES et de pollution atmosphérique.



Enjeu : Repenser les déplacements et leurs formes : optimiser (réduire, covoiturer) et transformer (marche à pied, vélo, transport en commun, motorisation verte, etc).

Part des déplacements domicile-travail

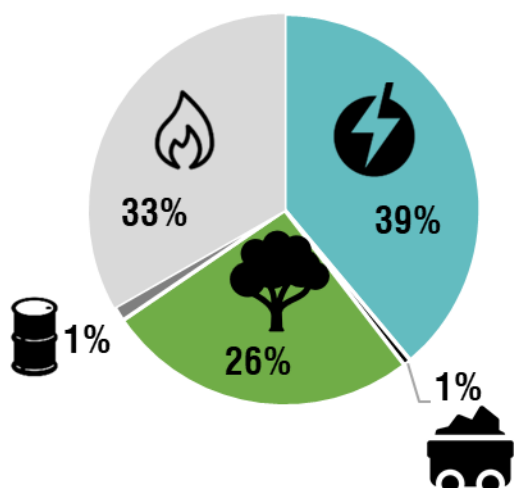


ET SUR LE TERRITOIRE

Selon l'Observatoire des Hauts-de-France, les biocarburants sont en plein essor sur le territoire. Leur production est à renforcer.

La CCLVD est engagée dans la réalisation de plusieurs documents cadres ainsi que du développement d'espaces de coworking et de mesures en faveur du covoiturage.

Habiter des logements plus performants



Le secteur du bâti est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie et le plus émetteur de GES avec un **parc de logements vieillissant** (40% des logements construits avant 1970) et une part importante de logements chauffés au **gaz**. La qualité de l'habitat est également un enjeu important : certaines peintures et solutions de chauffage étant responsable de pollutions atmosphériques importantes et impactantes sur la santé.

Enjeu : Mettre en œuvre la rénovation énergétique du bâtiment.

Part des consommations par type d'énergie dans les secteurs résidentiel

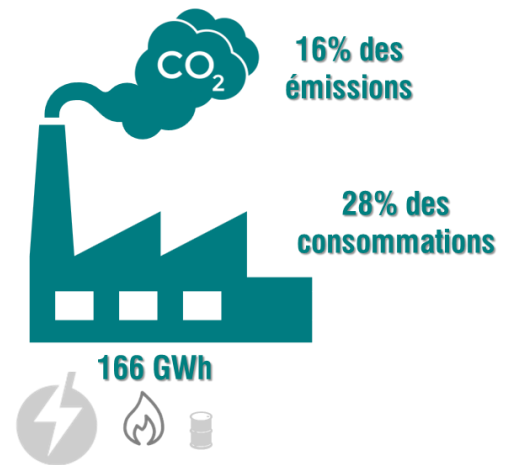


ET SUR LE TERRITOIRE

Des dispositifs existent déjà sur le territoire pour inciter les particuliers à la rénovation : ADIL, Pass Picardie, PIG, OPAH, etc. ainsi que les bailleurs sociaux, pour une rénovation des locations et des propriétaires d'établissements qui ne servent pas de logements mais sont sources de déperditions énergétiques (bureaux, écoles, etc.).

Travailler & produire en préservant l'environnement

En 2017, le secteur industriel était responsable de 28% des consommations d'énergie et de 16% des émissions de gaz à effet de serre. La métallurgie est l'une des activités principales du bassin creillois et il existe une fonderie de métaux légers à Laigneville (Linamar) ainsi qu'une usine de poudre métallique non ferreuse à Bailleval (Poudmet). Ce secteur est également le deuxième plus émetteurs de polluants atmosphériques.



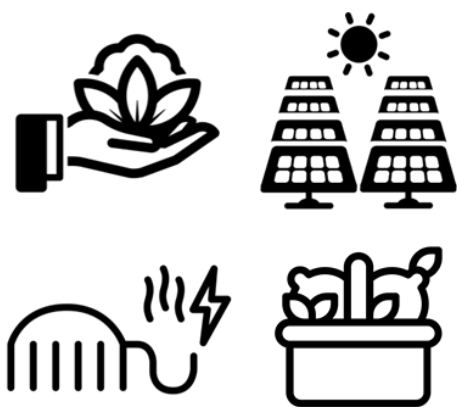
Enjeu : Améliorer l'efficacité énergétique des équipements et s'affranchir progressivement des énergies fossiles. L'industrie peut également être un levier de développement des EnR&R.



ET SUR LE TERRITOIRE

Certaines entreprises du territoire ont déjà amorcée une transition énergétique et écologique : L'entreprise ETEX est alimentée par des anas de lin. Un projet de photovoltaïque à Rantigny a été amorcé, mais n'a pas abouti.

Consommer localement



Une nécessité de **relocaliser l'activité économique du territoire** en travaillant et produisant localement. Les entreprises locales (agricoles, artisanales et industrielles) mènent d'ores et déjà des actions allant dans le sens de la transition énergétique, avec le développement des EnR&R (méthaniseurs, etc.) ou encore le développement des circuits courts (AMAP, etc.). La consommation locale devrait permettre de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur le territoire.

Enjeu : Développer les circuits courts (alimentaire, matériaux, énergies) et en faire la promotion auprès des usagers.



ET SUR LE TERRITOIRE

Trois projets de méthanisation sont en cours, portés par l'UCAC à proximité de la CCLVD à Sacy-le-Grand, Rousseloy et Breuil.

La collectivité a pour ambition de développer le Bio GNV pour la collecte des déchets.

Une étude de potentiel d'installation d'un réseau de chaleur en réflexion dans une zone à forte concentration de bâtiment collectif à Liancourt.

Le Centre de Valorisation Energétique située à Villers Saint-Paul à proximité du territoire permet d'alimenter le réseau de chaleur de Nogent-sur-Oise.

La suite...

Si le sujet vous intéresse, que vous souhaitez y participer ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Charlotte DEFOLY au 03.44.73.82.04 ou par e-mail : c.defoly@ccl-valleedoree.fr